

## Inscription

- l'inscription est obligatoire ; comme le nombre de participants est limité à 120 personnes, les inscriptions seront prises d'après l'ordre chronologique des demandes.
  - elle s'effectue par courrier électronique auprès du secrétariat de l'ARRAD jusqu'au 30.09.09
- Secrétariat : [secretariat@arrad.ch](mailto:secretariat@arrad.ch) . L'inscription vous sera confirmée jusqu'au 15.10.09.

## Finance d'inscription

- elle donne droit au café et au buffet de midi ;
- la finance d'inscription est de :
- Fr. 80.- pour les non membres
- Fr. 50.- pour les membres
- Fr. 25.- pour les étudiants (attestation à fournir)
- la somme est à verser jusqu'au 30.09.09 sur le compte de l'ARRAD (Association romande de radioprotection ARRAD, 1700 Fribourg CCP : 17-179406-7 / IBAN : IBAN CH52 0900 0000 1717 9406 7)

## Partenaires

Nous remercions les autorités de radioprotection suisses qui ont accordé un support à l'organisation de la journée thématique.

### OFSP

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP

### IFSN

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Nuklearsicherheitsinspektorat ENSI  
Inspection fédérale de la sécurité nucléaire IFSN  
Ispettorato federale della sicurezza nucleare IFSN  
Swiss Federal Nuclear Safety Inspectorate ENSI

## Association Romande de Radioprotection

### Ses buts :

- rassembler les personnes concernées par la radioprotection en Suisse romande
- favoriser les échanges entre les spécialistes et non-spécialistes
- promouvoir la formation et la culture en matière de radioprotection
- renforcer la collaboration internationale.

### Ses moyens d'action:

- des réunions scientifiques consacrées à la discussion de problèmes de radioprotection comme par exemple: la radioprotection des travailleurs, la radioprotection du patient, l'environnement, les techniques de mesure, les rayonnements non ionisants, etc. ;
- la tenue d'une manifestation annuelle ;
- la mise sur pied de groupes de travail ;
- la collaboration et la promotion des contacts avec les organismes officiels ou reconnus en radioprotection sur le plan régional, national et international.

### Ses affiliations

- Fachverband für Strahlenschutz :  
[www.fs-ev.de](http://www.fs-ev.de)
- International Radiation Protection Association :  
[www.irpa.net](http://www.irpa.net)

**Informations complémentaires** : [www.arrad.ch](http://www.arrad.ch)

### Inscription à l'association

auprès du secrétariat de l'ARRAD : [secretariat@arrad.ch](mailto:secretariat@arrad.ch)

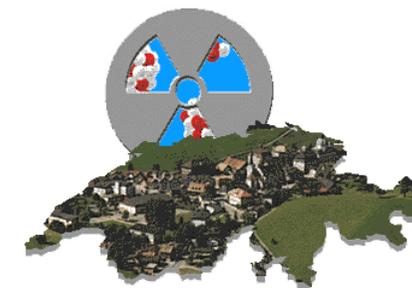
### Partenaire, conception graphique :



Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg  
Hochschule für Technik und Architektur Freiburg



Association Romande de Radioprotection



Invitation à la journée d'étude 09 de l'ARRAD

## LA RADIOPROTECTION ET LA RELANCE DU NUCLÉAIRE EN SUISSE

29 octobre 2009

Salle du Polydôme EPFL  
CH-1015 Lausanne

## Invitation

La discussion sur la relance du nucléaire démarre en Suisse. Vieillesse des centrales actuellement en service, prix du pétrole, autant d'arguments pour les producteurs d'énergie pour présenter des projets de construction de nouvelles centrales nucléaires. Et, d'ailleurs, toutes les organisations écologistes sur les pattes de derrière.

Est-ce dans ces conditions bien utile que l'Association romande de radioprotection prenne position dans le débat ? Est-ce même possible ? Ne programme-t-on pas les déchirements internes et l'explosion de notre jeune association ? Ne serait-il pas plus vertueux de laisser les partis se battre sans intervenir, même si les arguments de la radioprotection se trouvent un peu adaptés aux sauces partisans et ne ressemblent guère à ce que nous défendons ? Voilà les questions que s'est posé le comité de votre association lors du choix du thème de notre journée d'étude 09.

Notre conviction : l'ARRAD n'a pas à prendre position dans le débat nucléaire. Elle n'a pas pour mission de promouvoir cette technique, ni de la restreindre. Sa mission est de mettre en avant les arguments qui militent pour la protection de la population. On peut penser d'emblée : alors ils sont contre le nucléaire. Et nous ajoutons que selon le principe de justification, il ne s'agit pas de limiter à l'excès les applications des radiations qui peuvent apporter un bénéfice net à la société. Et d'emblée : alors ils sont pour le nucléaire. L'ambition de l'ARRAD est d'éclairer dans ce débat les aspects de la radioprotection et d'apporter à chacun les informations scientifiques fiables qui lui permettent de se faire sa propre idée. En outre notre place dans le débat est modeste, car beaucoup de facteurs prépondérants se situent en dehors de la radioprotection.

Une partie des conférenciers que nous avons invités se situent sur un des côtés de la ligne de front. Nous attendons d'eux qu'ils expriment leur position de la manière la plus ouverte et la plus honnête, et qu'ils précisent en particulier leurs arguments touchant les aspects de la radioprotection. Dans le débat la position des autorités de surveillance, dont on attend une totale indépendance, est importante car elle nous donne une mesure de la contrôlabilité des projets nucléaires.

Nous savons déjà qu'à l'issue de la journée les arguments de l'efficacité et de la diversité de la production d'énergie côtoieront dans la tête des participants le spectre de l'accident grave et de la contamination de l'environnement. Nous n'aurons pas pu résoudre la question, mais chacun sera mieux armé pour faire son choix personnel, comme on l'attend dans une société démocratique.

C. Murith, président ARRAD

## Programme

- 09h30 : Ouverture de la journée (président ARRAD)
- 09h30 - 10h15 : Les réacteurs d'aujourd'hui, de demain et d'après-demain (R. Chawla)
- 10h15-11h00 : Le rôle du nucléaire dans le défi énergétique (V. Decobert)
- 11h00-11h15 : pause café
- 11h15-12h00 : Nucléaire et développement durable (M. Rivasi)
- 12h00-12h30 : Discussion
- 12h30-13h30 : buffet
- 13h30-14h15 : Politique énergétique en Suisse (M. Piot)
- 14h15-15h00 : Le rôle de l'IFSN (G. Piller)
- 15h00-15h15 : Pause café
- 15h15-15h45 : Table ronde animée par un journaliste sur le thème
- « Rôle de la radioprotection dans le débat sur l'énergie nucléaire »
- 15h45-16h00 : Recommandations de l'ARRAD (S. Baechler)
- 16h00: Clôture de la journée (président ARRAD)

On mesure la qualité d'une argumentation à la capacité d'écoute de ceux qui la proposent.



Centrale nucléaire de Leibstadt